

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1246

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Emmaüs Connect - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'événement LaCollecte.tech pour l'année 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Ebery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1246**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Emmaüs Connect - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'événement LaCollecte.tech pour l'année 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Si l'exclusion numérique peut être due à un manque de compétence, celle-ci est bien souvent liée à une absence d'équipement.

Selon le baromètre numérique Arcep/Credoc de 2020, 22 % des personnes ne disposent pas d'ordinateur ou tablette à leur domicile, outil pourtant essentiel à la réalisation d'un grand nombre de démarches, notamment administratives.

La crise de la Covid-19 a révélé ces inégalités d'accès au numérique, en particulier pour les jeunes. Pendant les confinements, de nombreux collégiens, lycéens et étudiants ont été dans l'incapacité de suivre leur cursus académique par manque d'équipement.

Forte de son expérience et face à ce constat, l'association Emmaüs Connect a lancé en novembre 2020 LaCollecte.tech. Cette plateforme solidaire vise à collecter les dons de matériels des entreprises et collectivités (ordinateurs portables, tablettes et smartphones) pour leur donner une deuxième vie, grâce à un réseau de reconditionneurs solidaires (établissement et service d'aide par le travail, atelier et chantier d'insertion, entreprise adaptée, etc.) avant de les rendre accessibles *via* un don à un public en situation de précarité. Depuis le lancement de la filière, ce sont plus de 25 000 équipements numériques qui ont été collectés.

Dans le cadre du lancement de la filière LaCollecte.tech en Auvergne-Rhône-Alpes, Emmaüs Connect sollicite le soutien de la Métropole de Lyon afin d'organiser un premier événement de distribution à destination de jeunes précaires du territoire.

II - Public bénéficiaire

Cette distribution permettra d'équiper 300 jeunes en situation de précarité. Ceux-ci pourront être des étudiants ou collégiens boursiers ou des bénéficiaires du revenu de solidarité jeunes.

Plusieurs structures pourront être sollicitées pour identifier les bénéficiaires : l'Université de Lyon, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), les assistants sociaux des collèges de la Métropole ou encore les travailleurs sociaux de la Métropole.

III - Organisation de l'événement

Un événement sera organisé par Emmaüs Connect au début du mois d'octobre 2022 afin d'assurer la distribution du matériel aux bénéficiaires. Celui-ci pourra se tenir directement dans les locaux des structures partenaires.

L'événement fera l'objet d'une communication (communiqué de presse, réseaux sociaux, production d'une vidéo...). Cette diffusion permettra à la fois d'attirer l'attention sur la distribution en elle-même, ainsi que sur le lancement de la filière LaCollecte.tech sur le territoire rhônalpin.

À l'occasion du lancement de la distribution, qui se tiendra sur plusieurs jours, les partenaires de la filière LaCollecte.tech (reconditionneurs, entreprises donatrices, collectivités...) ainsi que les acteurs du territoire seront conviés et un temps d'échanges autour du lancement de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes sera organisé.

D'autres distributions pourront être mises en place en fonction des besoins et de la localisation des personnes bénéficiaires. Pour celles qui n'auront pas la possibilité de se déplacer sur les dates prévues, une permanence pourra être assurée dans un lieu à définir (point d'accueil Emmaüs Connect, par exemple) dans les semaines suivantes.

Un bon d'orientation sera remis aux jeunes identifiés par les structures, afin de les orienter vers l'événement de distribution. Ce bon leur permettra de se présenter au comptoir de distribution et de recevoir leur équipement. Chaque pack distribué contiendra : un ordinateur reconditionné, un câble d'alimentation, une pochette et une souris. En fonction des stocks disponibles, d'autres accessoires pourront être ajoutés dans les packs de distribution. Les bénévoles présents s'assureront de la bonne prise en main du matériel par chacun des bénéficiaires de l'opération. Enfin, le bénéficiaire recevra une attestation de don qui lui permettra de faire valoir la garantie de son matériel.

Une fois le matériel distribué, le bénéficiaire sera enregistré dans la base de données d'Emmaüs Connect et pourra bénéficier de l'offre d'accompagnement proposée au point d'accueil (accompagnement aux usages, téléphonie et internet à prix solidaire, etc.).

En amont de l'événement, Emmaüs Connect devra collecter un maximum d'équipements auprès d'entreprises et collectivités du territoire rhônalpin afin que ceux-ci puissent être reconditionnés et distribués dans le cadre de l'événement de lancement. Une ressource humaine d'Emmaüs Connect sera dédiée à cette collecte de matériels issus de parcs professionnels, ainsi qu'à l'organisation de l'événement. Les ordinateurs distribués seront principalement reconditionnés par la structure d'insertion Tri Rhône-Alpes située à Pont Évêque (38), membre du collectif LaCollecte.tech.

Afin d'assurer la pérennité du projet, Emmaüs Connect, soutenue par la Métropole et les partenaires de la filière LaCollecte.tech du territoire, lancera un appel aux dons aux entreprises du territoire, permettant d'obtenir des gisements de matériels à reconditionner. Dans ce cadre, la Métropole pourra apporter son soutien à Emmaüs Connect et la mettre en relation avec le réseau d'entreprises du territoire avec un objectif de collecte de 150 équipements. Ces équipements pourront ainsi venir alimenter de futures campagnes de distribution du même type.

Budget prévisionnel et plan de financement

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
ressources humaines	6 193	Métropole	40 000
communication	5 470	Fondation Suez	10 119
reconditionnement de 300 ordinateurs	30 000		
équipements	3 900		
coûts indirects de l'action	4 556		
Total des charges	50 119	Total des produits	50 119

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de l'association Emmaüs Connect pour son action La Collecte.tech en 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1°- Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de l'association Emmaüs Connect pour son action LaCollecte.tech,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Emmaüs Connect définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 40 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P02O4984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-287904-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
